Profil de qualification Artisane du cuir et du textile CFC/artisan du cuir et du textile CFC

Numéro de métier: 36504

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale et plan de formation pour artisan et artisane du cuir et du textile avec certificat fédéral de capacité CFC du 5 mai 2011

Contenu:

- I. Profil de la profession
- II. Aperçu des compétences opérationnelles
- III. Niveau d'exigences du métier

I. Profil de la profession

Les artisans du cuir et du textile travaillent principalement avec du cuir et des textiles qu'ils traitent avec soin et de manière écologique à l'aide des machines et accessoires appropriés; ils se caractérisent par leur habilité manuelle et ont le sens des couleurs et des formes ainsi que des aptitudes pour les tâches d'organisation et de planification ; ils sont à même d'exécuter une commande de manière autonome et discrète, du projet à la remise au client en passant par la confection.

1. Domaine d'activité

Le domaine d'activité des artisans du cuir et du textile se répartit dans les trois orientations suivantes:

- Sport équestre
- Véhicules et technique
- Maroquinerie

Dans l'orientation sport équestre, on confectionne des articles pour le sport équestre et d'attelage ainsi que pour l'élevage d'animaux. Les artisans du cuir et du textile tiennent compte de l'anatomie de l'homme et de l'animal. A titre d'exemples: briderie, pièces de selle et harnais, harnachement de longe, courroie de cloche, ceinture.

Dans l'orientation véhicules et technique, on fabrique des articles pour les habitacles de véhicules routiers, aériens, ferroviaires et aquatiques ainsi que des articles de protection contre les intempéries. A titre d'exemple: sièges, moquettes, capotes, housses, filtres, bâches, abri-voiles.

Dans l'orientation maroquinerie, on confectionne principalement des articles modernes de maroquinerie. Ils servent au transport et/ou à la conservation d'objets tels que l'argent, des documents etc. A titre d'exemple: sacs pour dames et hommes, portefeuilles, portemonnaies, serviettes, étuis, coffrets à bijoux, valises.

Dans le cadre de leur orientation, les artisans du cuir et du textile confectionnent, réparent ou modifie des produits spécifiques selon des critères écologiques et économiques. Ils utilisent principalement différents cuirs et textiles.

2. Principales compétences opérationnelles

Ils sont à même d'exécuter une commande de manière autonome et discrète, du projet à la remise au client en passant par la confection, partant de la préparation appropriée des travaux et de la disposition du matériel jusqu'à un entretien explicatif avec le client lors de la remise des travaux finis. Dans leur travail, les artisans du cuir et du textile doivent tenir compte des normes en vigueur ainsi que des règles de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de l'écologie. Ils savent lire et appliquer les normes et les prescriptions légales.

La confection engendre différentes activités essentielles: Les artisans du cuir et du textile sont capables de confectionner des prototypes, des produits et des articles sur la base d'esquisses et de plans. Lors de la conception des articles, ils tiennent compte des règles des formes et des couleurs. Ils sont capables d'appliquer correctement les outils et les machines appropriés. Ils découpent le matériel sélectionné et décident de la technique d'assemblage adéquate. Ils effectuent des travaux de montage en fonction de la commande.

Des travaux spécifiquement liés au métier se basent sur les principes des artisans du cuir et du textile et sont complétés, approfondis et appliqués dans les différentes orientations.

Outre la fabrication de nouveaux produits, les artisans du cuir et du textile doivent également faire des réparations et des retouches.

Une importance primordiale est attribuée à l'entretien des différents cuirs ainsi que des textiles naturels et synthétiques. Les artisans du cuir et du textile conseillent leur clientèle après l'achèvement de leurs travaux sur l'entretien des produits et contribuent ainsi à la durabilité des produits et au soin de la clientèle de leur entreprise. Dans leurs activités, les artisans du cuir et du textile travaillent étroitement avec la clientèle.

3. Exercice de la profession (autonomie, créativité/innovation, environnement professionnel, conditions de travail)

Ils effectuent leurs travaux souvent seuls ou en petite équipe. Les artisans du cuir et du textile satisfont aux besoins exigeants des clients. Ils disposent d'un grand nombre de matériaux avec lesquels ils peuvent confectionner de multiples articles de différents types, de différents dessins et formes. Les artisans du cuir et du textile sont précis dans leur travail et créatifs dans la conception.

Ces dernières années, les conditions-cadres dans ce secteur d'activité ont beaucoup changé. Du traitement de produits de masse on a passé au travail individuel (prototype), ce qui entraîne de gros changements au niveau du traitement et des exigences aux artisans du cuir et du textile. Les artisans du cuir et du textile travaillent étroitement avec le client.

4. Contribution du métier à la société, à l'économie, à la nature et à la culture (durabilité)

Le cuir et les textiles étaient depuis toujours stables en valeur, durables et décoratifs. Ils sont utilisés aussi bien dans le secteur privé que professionnel. Le cuir et les textiles sont des produits naturels et leur traitement n'est que très peu polluant pour l'environnement. Ils sont durables et simples à éliminer.

II. Aperçu des compétences opérationnelles

_	Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles					
1	Planification des étapes de travail selon les besoins du marché et des clients	1.1 Tenir compte des développements et des tendances du marché, respecter la responsabilité du fait des produits et la protection des marques.	1.2 Conseiller la clientèle de manière professionnel- le.	1.3 Elaborer des esquisses en fonction de la commande et établir des plans à l'échelle.	1.4 Planifier et documenter des processus de travail.		
2	Choix, traitement et entretien du cuir, des textiles et des matériaux	2.1 Choisir, traiter et entretenir du cuir en fonction de la commande.	2.2 Choisir, traiter et entretenir des textiles en fonction de la commande.	2.3 Choisir et traiter des matériaux spécifiques en fonction de la commande.			
3	Utilisation et entretien des outils et des machines	3.1 Utiliser et entretenir des outils en toute sécurité et de manière professionnelle.	3.2 Utiliser et entretenir des machines en toute sécurité et de manière professionnelle.				
4	Création, confection et répara- tion de produits en cuir et en textile	4.1 Développer des prototypes et concevoir des modèles de formes et des échantillons de travail.	4.2 Confectionner des produits en cuir et en textile.	4.3 Réparer et retoucher des produits en cuir et en textile.	4.4.a Sport équestre Confectionner, retoucher et réparer dans les règles de l'art des produits en cuir et en textile spécifiques à la profession.	4.4.b Véhicules et technique Confectionner, retoucher et réparer dans les règles de l'art des produits en cuir et en textile spécifi- ques à la profession.	4.4.c Maroquinerie Confectionner, retoucher et réparer dans les règles de l'art des produits en cuir et en textile spécifiques à la profession.
5	Respect des dispositions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et d'écologie	5.1 Respecter les disposi- tions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des acci- dents.	5.2 Observer les disposi- tions en matière de protection de l'environnement.	5.3 Respecter les disposi- tions en matière de protection des animaux et des espèces.			

III. Niveau d'exigences du métier

Le niveau d'exigences de la formation professionnelle initiale du métier est retenu de matière détaillée dans le plan de formation.

Approbation et mise en vigueur:

Le présent profil de qualification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

CILETEX

Dagmersellen, le 16 août 2011

Les présidents

ASGC

A. Prescha

ASDAVM

T. Debrunner

sellier - suisse.ch

U. Truniger

Le profil de qualification pour artisane du cuir et du textile CFC/pour artisan du cuir et du textile CFC est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Berne, le 15 septembre 2011

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNO-LOGIE

La responsable du domaine de la formation professionnelle

Belinda Walther Weger